

Réunion Corée du Sud

Le 15 février 2016 – de 14h30 à 16h30

À Cités Unies France - 9,Rue Christiani 75018 Paris

Métro 4 ou 2 : Barbes-Rochechouart

Compte tenu de la dynamique de l'Année croisée France-Corée et suite aux échanges bilatéraux encourageant la possible participation de la Corée du Sud au 7^{ème} Forum de l'action internationale des collectivités, Cités Unies France et la DAECT invitent les collectivités engagées dans des relations avec des collectivités de République de Corée à venir échanger sur leurs besoins et leurs attentes en vue du Forum.

Cette réunion n'est pas un groupe-pays (à ce jour CUF n'anime pas de groupe sur ce pays), elle sera l'occasion d'en identifier le besoin, et de connaître la mobilisation et le contenu de la réunion géographique qui sera dédiée à la Corée du Sud au Forum.

14h30-14h45	Introduction et cadrage des échanges
--------------------	---

Cités Unies France tient à remercier la présence des collectivités, et l'impulsion et le soutien indispensable fournie par le Centre Coréen des collectivités locales –Gaok, en les personnes de Monsieur Kim et Monsieur Lee ainsi que la présence du Délégué pour l'action extérieure des collectivités du MAEDI.

- Introduction sur les préparatifs du Forum et la participation de la Corée du Sud

Nicolas WIT, Direction adjointe de Cités Unies France

Cités Unies France est un réseau de quarante ans d'expérience, qui accompagne les collectivités sur les territoires choisis par celles-ci. Appuyée dans cette tâche d'animation, de publication et capitalisation et de lobby, notre association à peu à peu jouer un rôle vers des nouveaux territoires et sujets à exploiter.

Cette réunion est le fruit d'un intérêt déjà ancien de la Corée du Sud, qui se concrétise aujourd'hui grâce à la volonté de valoriser les liens actifs et de saisir l'opportunité du Forum de l'action internationale des collectivités de cet été, 4 et 5 juillet 2016.

- Mot d'introduction des représentants de la GAOK, Centre coréen des collectivités locales

Basée au sein de l'Ambassade de République de Corée en France, le Centre coréen des collectivités locales (et l'association des gouverneurs de Corée du Sud) est composé de trois représentants détachés de municipalités coréennes.

Monsieur Mankyu LEE, cadre administratif de la ville Busan bénéficie d'une grande expérience des relations internationales, et reconnaît que la dynamique concernant la Corée du Sud, n'était jusque là pas très dynamique. 2016 est le bon moment pour décider de reprendre la main, en élargissant ou en concentrant les partenariats existants.

Depuis 2000, cette cellule a beaucoup travaillé au rapprochement notamment par des visites techniques entre élus français et coréens, sans concrétisation importante. Le Forum constitue pour Monsieur Hyoung Jin KIM, une opportunité unique de transformer ces années en initiatives concrètes.

Aujourd'hui, deux arguments principaux justifient cet engagement dans le Forum :

- La Corée est parmi les pays d'Asie, le moins bien connu. En effet, sa localisation, sa culture et encore plus son organisation institutionnelle sont très mal connues des acteurs et de la population française plus largement.

- L'ouverture d'esprit de la France et sa capacité à s'enrichir des autres cultures sans pour autant perdre ses savoir-faire est un vrai symbole (illustration avec la blague du touriste anglais, témoignant son expérience gastronomique en France et persuadé d'avoir mangé un des plats typiquement français, le couscous) . Aujourd'hui, la Corée du Sud aimerait s'inspirer de cette image et intégrer des éléments de ces pratiques, expertises et savoirs spécifiques des autorités locales françaises.

Il est à noter qu'il règne déjà dans les perceptions et les échanges une aisance qui témoigne d'une confiance et d'intentions précises et partagées.

- Ouverture et introduction générale sur les relations franco-coréennes

Bertrand Fort, Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT), Ministère des Affaires étrangères et du développement international, a exprimé comme la partie coréenne, l'opportunité unique, presque providentielle, du contexte actuel faisant convergés les regards : L'initiative Années croisées France-Corée, les années de travail des acteurs coréens et l'accueil du Sommet mondial de l'eau en 2015 (sujet constituant près d'un quart des projets de coopération), l'ouverture via les échanges culturels d'un dialogue valorisant l'interconnaissance.

Cela se traduit à la DAECT par l'intégration de la Corée du Sud aux appels à projets, le triennal général et les spécifique sur la mobilité et formation des jeunes ou celui consacré aux projets « Climat ».

Il reconnaît que ces démarches volontaristes n'ont pas toujours été exploitées. Il explique la faible concrétisation des partenariats franco-coréens par un décalage dans les attentes de part et d'autre, probablement liés à une méconnaissance générale (même si les coréens semblent quand même mieux connaître les français) et des compétences que l'on peut s'apporter mutuellement.

A l'avenir, il semble que deux éléments soient moteurs et ne doivent pas être négligés, la communauté en France, gros avantage dans l'intermédiation et la dynamique projet, et les entreprises implantées respectivement sur les territoires.

14h45-16h00 Tour de table et parole aux collectivités locales : Présentation des besoins et des attentes des coopérations existantes
--

L'enjeu principal était de réunir les collectivités développant ou souhaitant développer des actions concrètes avec les acteurs coréens. L'objectif était d'une part de mesurer l'intérêt, faire exprimer les attentes afin de préparer au mieux la Conférence dédiée à la Corée au sein du Forum 2016.

Le tour de table a été l'occasion de passer en revue l'existant et le potentiel de la coopération avec les collectivités présentes (un nombre important de collectivités intéressées étaient excusées Limoges, Lons Le Saulnier, Paris, Région Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne, et Versailles).

Issy Les Moulineaux a concrétisé son partenariat avec Guro (District de Séoul) en 2005, et fait figure de tête de pont entre nos deux pays. La coopération est particulièrement dynamique (échanges culturels, échanges de jeunes et autour des technologies de smart cities). Elle jouie de l'implication à double chef du député-maire, qui préside le groupe d'amitié France-Corée de l'Assemblée Nationale, Monsieur André Santini.

A ce jour, l'idée de pouvoir appuyer la volonté de nos partenaires coréens à rendre visible les actions développées ensemble est cohérente et nous nous emploierons à nous investir dans ce Forum. La possibilité d'accueillir une visite de terrain, ou d'impliquer l' élu dans la table ronde ont été évoqués.

Les autres collectivités ont fait part de leur intérêt et argumenter leur choix potentiel pour une collectivité partenaire en Corée du Sud. La maturité des réflexions se reflètent véritablement dans les propositions concrètes et en accord avec les sujets de prioritaires de la partie coréennes.

Tours mène une politique internationale particulièrement portée sur l'Asie, et s'attache beaucoup à connaître et partager les propres savoir-faire par le large prisme culturel. Particulièrement investie dans les prochaines assises franco-japonaises, Tours et ses élus restent très ouverts à l'accueil de délégation (venant beaucoup voir le tram), et après l'accueil de l'Ambassadeur de Corée à Tours, envisage des regards croisés. Les représentants de la ville insistent sur l'importance d'échanger entre acteurs français sur les pratiques et les valeurs qui animent l'action internationale. De fait, l'ouverture aux autres cultures se fait par l'angle des valeurs et de l'histoire du territoire, à savoir la question des enjeux alimentaires, du bien manger et de l'impact de ses pratiques sur la population. Ces préoccupations ont un écho important sur le territoire (entreprises, universités, politiques publiques). Ainsi, pour Tours, la gastronomie, les échanges universitaires (30 000 étudiants), les hautes technologies et la culture sont des clefs de dialogue et d'apprentissage avec d'autres territoires.

« **Métropole Européenne de Lille** a fait évoluer son service en une direction « Attractivité et coopérations internationales ». Il est important de comprendre cette évolution pour imaginer les partenariats et méthodologies recherchés. La directrice adjointe, anciennement responsable des relations presse, informe du changement de regards ainsi opéré par la collectivité, et la recherche de transversalité. Cette direction souhaite conjuguer l'ensemble des formes de coopérations (partenariat, transfert de savoir-faire, solidarité internationale et diplomatie économique) entre collectivités françaises, européennes et internationales.

L'ouverture à la Corée du Sud se fait dans ce contexte, sur la base de l'expertise dont dispose le territoire, notamment économique avec ses sites d'excellence (Eura Santé, Eura technologies, Plaine image) notamment et l'approche de la culture, marqueur du territoire depuis la Capitale européenne de la Culture. Les interlocuteurs coréens présents connaissent Lille puisqu' ils sont déjà venus rencontrer les responsables d'Euralille et restent intéressés par l'expérience de Lille en matière d'aménagement urbain. Ils ont également souhaité en savoir davantage sur la mission de Martine Aubry en Chine. »

Romans sur Isère a également réorganisée sa politique internationale et son organisation autour de la Direction Attractivité et développement de l'innovation, positionnant les relations internationales au service du développement économique du territoire.

Le rapprochement avec l'Asie est une commande des élus, conscients que l'agglomération de Valence (à laquelle appartient Romans), 4ème de la nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes, doit faire valoir ses expertises, et les faire croître au contact de territoires impliqués sur ces

sujets. Plusieurs thèmes figurent comme prioritaires : le développement économique, le numérique et l'industrie créative associée (école, studio...), la dynamique interentreprises et la culture.

Invités à débattre de leurs besoins et attentes concernant la coopération, les acteurs présents ont émis plusieurs idées de travaux collectifs, de pratiques expérimentales et d'objectifs susceptibles de structurer un groupe-pays Corée à venir :

- La structuration de partenariats prend du temps, et doit débiter aux travers de rencontres autour de thèmes dument choisis.

C'est la réflexion et les points communs dans les approches qui sont déclencheurs de partenariats, pour cela il faut être dans une démarche de progrès, sans confondre vitesse et précipitation. Deux propositions concrètes ont été évoquées :

- La méthodologie « des dialogues culturels de Nantes » permettrait d'être se catalyseur pour multiplier les invitations entre acteurs et à terme identifier des projets communs.
- La possibilité de développer des sous groupes autour de sujets d'excellence pouvant faire l'objet d'échanges spécifiques, animés par des collectivités expertes.
- La table ronde dédiée à la Corée du Sud sera un exercice partagé pour se connaître, partir de ce que l'on fait et de ce que l'on pourra faire, sans pour autant être un lieu ou se formalise concrètement les partenariats (le temps est trop court).
- La poursuite de ce temps fort pourra se traduire par la production d'un dossier pays réduit allant à l'essentiel sur le savoir-être et les méthodes de développement des relations franco-coréennes.

16h00-16h30

Montage de la table ronde dédiée à la Corée du Sud

La réunion a fait le point sur le contenu adapté d'une conférence Corée du Sud dans le cadre du Forum 2016. Les acteurs présents se sont accordés sur **les résultats attendus** :

- Valoriser la dynamique existante entre la France et la Corée, notamment en facilitant l'incidence des sujets et prises de parole dans l'ensemble du Forum.
- Faire dialoguer des collectivités sur leurs contextes institutionnels et expertises pour poser les jalons d'une connaissance mutuelle, et Répondre à des questions très précises que se posent les élus et collectivités : quel rôle des élus dans la coopération économique, quels sujets peut on traiter avec quel échelon...
- A défaut de signer des partenariats (le temps est jugé trop court), la concrétisation passera par la proposition de visite de terrain, accolées ou non au Forum) proposées par Lille, Romans et Tours (Cuf pourra faciliter de la réception des propositions, et de les présenter et faire suivre à la partie coréenne)

Le déroulé général de la conférence a été validée en trois grands volets :

- **Porter l'interconnaissance et les aspects institutionnels** : l'organisation administrative, le cadre juridique, les niveaux de collectivités et les compétences...
- >**Objectifs** : Mieux se connaître, mieux travailler ensemble et partir sur des bases solides

- **Témoigner de l'existant** : présentation d'élus et territoriaux déjà engagés autour de divers thèmes et de pratiques, de la culture au *smart cities*.

>**Objectifs**: Comprendre comment se sont structurés les partenariats existants, identifier les facteurs porteurs et les restrictifs, les bénéfiques et/ou les manques.

- **Co construire l'avenir de la coopération franco-coréenne** :

>**Objectifs** : imaginer les sujets et méthodes pouvant faire du lien entre acteurs coréens et français, et proposer des coopérations innovantes et empruntées d'une forte réciprocité

Point sur l'agenda

Aucun agenda spécifique, si ce n'est la production du présent compte rendu devant être proposé à l'ensemble des collectivités engagées ou intéressées.

Malgré l'absence de plusieurs collectivités (certaines ont été excusées) il ne semble pas à ce stade utile de remobiliser physiquement les collectivités. Des échanges par voie électronique suffiront.

Cuf assurera un travail de coordination en binôme avec le centre coréen des collectivités locales (Gaok), afin d'affiner les grands axes proposés en réunion, puis soumettra les avancées au groupe.

Les collectivités souhaitant se positionnées pour accueillir une délégation coréenne, sont priées de le faire auprès de CUF.

A plus long terme, dans la perspective d'une éventuelle structuration en groupe-pays, des idées d'initiatives et projets pourraient intéresser les collectivités. Ont été évoqués, l'approche comparative sous régionale, mais aussi la nécessité de disposer d'outils facilitant la mise en relation entre collectivités françaises et coréennes.